

UN RÉSEAU DE CHALEUR BOIS À VAL DES PRÉS

C'est sous la neige que les officiels inauguraient le 23 novembre le réseau de chaleur et la chaufferie bois de Val des Prés. La satisfaction de voir ce projet de transition énergétique aboutir dans une commune rurale de montagne était exprimée par tous.

Sur la voie du protocole de Kyoto...

La chaufferie bois de Val des Prés fonctionne depuis septembre dernier. Ce fut un projet long, 3 ans, et complexe, pour lequel le Maire, Jean-Michel Reymond, a aussi dû convaincre. C'est pourquoi en ce matin du 23 novembre, et malgré la neige qui tombait, l'édile du village disait : « éprouver un plaisir sincère à inaugurer ce bel équipement, un véritable aboutissement. » L'idée germe il y a plus de 3 ans. « Une chaudière bois est une idée novatrice, surtout en milieu rural où paradoxalement les réseaux de chaleur se développent moins vite qu'en milieu urbain » poursuivait le Maire qui laisse entendre qu'il lui aura fallu convaincre du bien-fondé de la décision, le domaine du développement durable n'étant pas considéré de façon prioritaire lorsque les temps sont difficiles. Il rappelait pourtant l'engagement de la Région dans ce domaine avec le Plan Climat-Energie pour diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre et en augmentant la production des énergies renouvelables d'ici 2020. L'utilisation de la biomasse lutte contre les bouleversements climatiques et respecte les engagements pris lors du protocole de Kyoto. Mais cela répond aussi à des enjeux économiques, prix de l'énergie, circuits courts, développement de la filière bois locale.

La chaufferie, d'une puissance de 80 KW, imaginée par l'Atelier d'architecture Jean-Pierre Marchand à Embrun, a obtenu le 2ème Prix dans la catégorie Equipement de production d'énergie renouvelable, décerné par le CAUE 05. Elle a pour vocation de chauffer l'ensemble du bâtiment des Arcades où se regroupent des espaces fonctionnels pour l'école et diverses associations et qui a vu son isolation renforcée et le remplacement de ses huisseries. Le bâtiment devrait prochainement accueillir une crèche ainsi qu'à l'étage des logements afin de permettre l'implantation de nouvelles familles dans la commune. L'école Emilie Carles sera également chauffée par ce moyen ainsi que son logement réhabilité, un T4 de 75 m².

Soulignons que l'ensemble des travaux ont été effectués par des entreprises locales. « Les entreprises ont été obligées de travailler en site occupé, spécifiait l'édile du village, car nous n'avions pas de solution qui aurait permis de libérer l'école et de délocaliser la cantine. Les entreprises ont joué le jeu sans jamais se plaindre ! Je les en remercie. »

Le coût total du projet se monte à 567 480 €, subventionné par l'Etat via la DETR pour 226 992 €, par la Région Sud Paca pour 170 244 €, par le Département pour 56 748 € et par le PETR du Briançonnais-Pays des Ecrins-Guillevost-Queyras, dont la somme attendue devrait tourner autour des 70 000 €. Restait à la charge de la commune 113 496 €. Jean-Michel Reymond conclut : « Le développement durable c'est plus que des paroles, c'est une volonté et des actes à Val des Prés ! »

Pierre Leroy, Président du PETR enchaîna : « Rappelez-vous les mots de Jacques Chirac : « La maison brûle... On attend toujours les pompiers ! Il faut que chacun de nous s'engage pour la transition énergétique. » Il rappelait que le PETR proposait 3 M€ pour les 26 communes de son territoire pour les aider à rénover les bâtiments, à une meilleure gestion énergétique, etc. Il rappelait également que le PETR était le seul territoire de montagne en France à avoir signé le Contrat de transition énergétique avec l'Etat.



Chantal Eyméoud, Cécile Bigot-Dekeyzer, Joël Giraud, Patricia Morhet-Richaud, Jean-Michel Reymond, Marc Viossat et Pierre Leroy, plébiscitaient la transition écologique



Une chaudière bois, au 1er plan, et au cas où... problème de panne, une chaudière fioul pour prendre le relais (au 2d plan)

Chantal Eyméoud, vice-présidente à la Région poursuivait : « La commune est le lieu de la concrétisation de la transition énergétique. L'avenir est dans les circuits courts. La filière bois est importante pour le développement économique local. La logique écologique doit prendre le pas sur tout le reste car il y a urgence ! Cela pourrait donner l'occasion aux collectivités de travailler ensemble alors que parfois nous nous opposons sur des sujets qui devraient nous rassembler. »

La Sénatrice, Patricia Morhet-Richaud, soulignait toute l'importance de restructurer la filière bois éparpillée dans plusieurs ministères, Forêt, Agriculture, pour en simplifier la gestion. Elle faisait également le parallèle entre le prix du KW/H pour le bois, 5 centimes, et moins volatile, et celui de l'électricité, 15 centimes.

Joël Giraud, Député enchaîna : « Cette inauguration tord le cou aux idées reçues : la transition énergétique n'est pas faite que pour les villes. On peut innover dans le monde rural et dans les Alpes ! » Il soulignait que les énergies fossiles vont devenir rares et donc chères...

La préfète, Cécile Bigot-Dekeyzer, conclut : « Ce projet est exemplaire pour 3 raisons : 1) Il illustre la mise en œuvre de la transition énergétique par le remplacement du fioul par le bois. Vous participez ainsi au plan du Gouvernement de diviser par 4 les émissions de CO² issus des bâtiments d'ici 5 ans. 2) Le projet participe à la transition solidaire car les travaux ont intégré des clauses permettant à des gens très éloignés du travail d'en reprendre le chemin. 3) Un projet architectural de très grande qualité ! »

Claudine Usclat
(Retrouvez cet article
sur notre site www.alpes-et-midi.fr)



Un esthétisme qui sera récompensé par le 2e Prix, dans sa catégorie, décerné par le CAUE 05